



Travail(s), santé et usages de substances psychoactives

Renaud Crespin, Gladys Lutz, Michel Hautefeuille

► To cite this version:

Renaud Crespin, Gladys Lutz, Michel Hautefeuille. Travail(s), santé et usages de substances psychoactives. Psychotropes, 2015, vol. 21 (n° 1), pp. 5-9. 10.3917/psyt.211.0005 . hal-02159924

HAL Id: hal-02159924

<https://sciencespo.hal.science/hal-02159924>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Travail(s), santé et usages de substances psychoactives

Éditorial

Renaud Crespin
Gladys Lutz
Michel Hautefeuille

Pour la première fois dans les colonnes de notre revue, nous avons décidé de consacrer le dossier de ce numéro aux rapports entre l'activité humaine, les substances psychoactives et la santé. De tout temps, le sport ou le travail se sont accompagnés du recours à des produits censés rendre l'efficacité de l'homme plus importante. Depuis plus de 3000 ans, les Chinois connaissent les effets stimulants du Ginseng. Déjà au VI^e siècle av. J.-C., les athlètes grecs adaptaient leur consommation de viande en fonction de la discipline qu'ils exerçaient : les sauteurs mangeaient de la viande de chèvre ; les boxeurs et les lanceurs, de la viande de taureau ; les lutteurs préféraient de la viande grasse de porc. Dans la vie quotidienne, les Grecs utilisaient l'hydromel et les Romains goûtaient les effets stimulants de la feuille de sauge. Sous d'autres latitudes, les populations d'Amérique du Sud avaient (ont) recours à la feuille de coca pour lutter contre les rigueurs du climat, de l'altitude et éventuellement de la faim. À une époque plus récente, Baudelaire louait le vin comme aliment, voire comme véritable carburant de l'ouvrier, et l'on connaît l'usage fait, lors des grandes guerres du XX^e siècle, de produits tels que l'éther, les amphétamines ou plus récemment le Modafinil lors de la première guerre du Golfe.

La spécificité de notre époque est double : elle associe une sorte de banalisation des substances psychoactives à une prise de conscience que les recours multiples à des « adjuvants chimiques de l'action » (Ehrenberg, 1995) pourraient devenir un enjeu majeur de santé publique. Mais, pour décrire ces problématiques, il est nécessaire de préciser les grilles de lecture et les paradigmes qui sont censés les définir. Ce déplacement du regard scientifique est déterminant puisqu'il permet de s'emparer pleinement de la question de la pluridisciplinarité en la situant, non pas au seul niveau des modalités d'intervention, mais également plus en amont, dès la définition des problématiques et cela sans abandonner la visée de l'action (Omnès, 2009)¹.

Pour constituer ce dossier, nous avons eu recours à une partie des communications² présentées lors du 1^{er} Congrès de l'association Addictologie et travail³ organisé les 7 et 8 avril 2014. Les cinq articles présentés ici proposent d'éclairer sous un nouveau jour les liens multiples entre travail, usage de substances psychoactives, addiction, prévention et action publique. Historiquement, la problématique des pratiques addictives (ou des addictions) avec le milieu de travail a été construite autour du paradigme addictologique, lui-même issu de la trame toxicologique et neurobiologique des sciences médicales (Fortané, 2010, 2014). En présentant les résultats de nouvelles études en sociologie, en psychologie du travail, en ethnologie et en science politique, ce dossier s'inscrit dans une approche théorique plus compréhensive (sur le sens des usages de produits psychoactifs au travail et sur la façon dont les actions de prévention s'en saisissent.)

En effet, les cinq articles de ce dossier partagent une même interrogation et une analyse commune des limites du paradigme addictologique pour rendre compte des interrelations entre le travail et les usages de produits psychotropes et donc fonder les actions de prévention. En s'appuyant sur des revues de littérature, des archives, des enquêtes et des études de terrains, ces différentes recherches permettent de mieux repérer ce sur quoi butent les actions de prévention fondée sur l'addictologie et

-
1. Pour reprendre les propos de Catherine Omnès : « L'enjeu de cette première étape du processus [de définition de la problématique] est triple : rendre visibles des risques souvent opaques, leur donner une légitimité scientifique et les formaliser pour qu'ils puissent circuler et servir à l'action » (Omnès, 2009).
 2. Les autres communications feront l'objet de la parution d'un ouvrage aux éditions Cérès en 2016.
 3. Travail, santé et usages de substances psychoactives : état des lieux des connaissances et nouvelles perspectives – 7 et 8 avril 2014, Montrouge. www.additra.fr

ce qu'elles occultent de la complexité des interrelations entre les usages de produits, légaux ou illégaux, et la diversité des mondes du travail.

En effet, les approches actuelles de prévention du problème « drogue et travail » sont certes également diverses mais, comme le montre l'article de Gladys LUTZ, elles peuvent être distinguées selon qu'elles privilégient certains aspects du problème : l'usager et ses caractéristiques, le rapport au produit consommé, les contextes et modalités de ces consommations, les produits et leurs effets sur les comportements. Ce sont alors les angles morts des expertises mobilisées sur ces différents aspects qui peuvent se combiner et produire des formes de méconnaissance. Ainsi, les études épidémiologiques établissent des liens statistiques entre certaines populations et des usages de produits, mais peinent à comprendre l'ambivalence de consommations souvent situées entre le risque et la santé ou encore à saisir les articulations entre ces consommations et les activités professionnelles.

De plus, à l'instar de nombreuses autres approches, les études statistiques reprennent, la plupart du temps, un classement des substances selon leur statut juridique ou leur définition médico-légale.

Si, comme le montre Renaud CRESPIN, cette reprise renforce une production de connaissances largement centrée sur les produits, elle empêche que soient pleinement pris en compte les contextes, les fonctions et les usages concrets de ces mêmes produits dans le cadre du travail. Sans parler des cas où les usages et mésusages publics de chiffres flous ont moins une finalité de connaissance que de légitimation du problème des drogues au travail, et de la solution du dépistage notamment.

De son côté, Félix LEMAÎTRE revient sur la façon dont les grilles de lecture issues de l'addictologie, en se centrant sur l'individu, la dépendance et la pathologisation, contribuent à brouiller la compréhension des liens entre santé et travail, voire à dénier l'existence même des rapports entre usages et types de travail. Largement inspirée par les approches addictologique et statistique, la prévention institutionnelle fait également l'objet d'un retour critique dans les textes de Gladys Lutz et de Renaud Crespin. Ces deux auteurs caractérisent notamment plusieurs obstacles méthodologiques sur lesquels bute la prévention. En effet, cette dernière s'est largement construite sur l'idée que les usages de drogues et d'alcool trouvent leur source dans la vie privée des individus et ne concernent donc le travail que dans la mesure où celui-ci est impacté négativement par les usages de drogues (Fontaine, 2006). De plus, en étant cadrées en termes médico-légaux, un certain nombre de substances comme les médicaments psychotropes, les analgésiques ou encore les psychostimulants

licites sont exclus des actions préventives. Enfin, Félix Lemaître analyse les distorsions et décalages souvent importants entre les objectifs formels des programmes de prévention et leurs appropriations concrètes dans l'espace du travail. Ainsi, récemment confiée aux services de santé au travail par la loi du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail, la mission de « prévention des consommations d'alcool et de drogues » se heurte à des difficultés de mise en œuvre dans les équipes pluridisciplinaires : diversité des pratiques, d'outils, d'objectifs, de formations. Or, en l'absence d'un outil standardisé d'évaluation qui permettrait une traçabilité collective des liens « usages de SPA/travail », c'est un système gestionnaire décontextualisé qui tend à s'imposer selon un schéma répressif bien connu : repérage, alerte, orientation/soin, suivi, sanction. De fait, la prévention ne repose pas sur l'observation et la connaissance des situations concrètes mais sur la surveillance et l'évaluation de comportements selon des normes préétablies sur des bases souvent morales.

L'article de Marie NGO NGUENE s'avère alors particulièrement éclairant pour replacer au cœur des dynamiques d'usage de produits au travail, non plus des normes générales, mais des normes dont la validité et la justesse sont situées et ajustées aux espaces et aux organisations mêmes du travail. On saisit ainsi mieux comment une discussion normative ne peut être pleinement pertinente que si elle prend toute la mesure des jeux, des écarts et des résistances aux règles multiples qui régissent les usages de produit dans la diversité des espaces professionnels.

Sur la base de ces différents constats, ce dossier thématique montre comment la sociologie, la science politique, l'ethnologie et les approches cliniques du travail contribuent de manière spécifique à prendre plus finement en compte la complexité et les paradoxes des dynamiques humaines à l'œuvre dans les activités professionnelles. En effet, les sciences humaines et sociales proposent une problématisation plus opérante pour l'action, car elles quittent la perspective normative et individualisante de l'addictologie pour s'intéresser sans les disjoindre artificiellement aux usages, aux dynamiques de santé et aux activités socioprofessionnelles (Lhuillier, Crespin et Lutz, 2014). Comme l'a rappelé Wiesner tout au long de ses travaux en ergonomie, aucune approche ne doit *a priori* être rejetée, car la réalité que l'on analyse est multiforme (Wiesner, 1995, dans Clot, 2005). Convoquer la pluridisciplinarité des sciences humaines et sociales, c'est ainsi se donner les moyens de mieux éclairer la complexité des relations entre usages de SPA et travail sans réduire ce dernier à un contexte ou à un simple décor dans lequel ne se manifesteraient

que des consommations individuelles. L'objectif est alors bien de concevoir le rapport au travail comme condition et effet des conduites et cela, comme nous y invite l'article de Vianney SCHLEGEL, même dans le cas du chômage ou de la grande précarité.

Nous bouclerons ce numéro par notre rubrique Histoire. En écho au thème de notre dossier, nous avons choisi des extraits du célèbre texte de Baudelaire « Du vin et du haschisch ». Comme pour le texte de Théophile Gautier publié dans notre dernier numéro, nous ne sommes pas sûrs que le texte de l'auteur des *Paradis artificiels* trouverait place à notre époque faite de principe de précaution, d'injonction à la modération sur un arrière-fond de prohibition.

Bibliographie

- Clot Y., *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, PUF, 2008.
- Ehrenberg A., *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Essai société », 1995.
- Fontaine A. (2006). *Double vie : les drogues et le travail*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Fortané N. (2010). « La carrière des "addictions". D'un concept médical à une catégorie d'action publique », *Genèses*, 78, 5-25.
- Fortané N. (2014). « La (les) trajectoire(s) du changement. La naissance de l'addictologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 205, 42-57.
- Hunt G., Milhet M., Bergeron H. (2011). *Drugs and Culture. Knowledge, Consumption and Policy*, Farham, Ashgate Publishing Limited.
- Lhuillier D., Crespin R., Lutz G. (2014). « Prevdrog-pro : représentations, pratiques et effets des usages et du dépistage par test des consommations de substances psychoactives dans les milieux professionnels », *Rapport pour la MILDT*, AAP « Prévention, Drogues et Société » - 2011, 142 p.
- Omnes, C., Pitty, L., *Cultures du risque et pratiques de prévention*, PUR, 2009.